

UN JOURNAL CATHOLIQUE DANS UNE PAROISSE C'EST UNE MIS- SION PERPETUELLE. LÉON XIII



FONDÉ EN 1893

PUBLIÉ LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENT

Un an.....\$1.00 Six mois......50

Les abonnements sont payable d'avance.

Pour cesser de recevoir le journal, il faut donner avis au moins un mois avant l'expiration de son abonnement et payer tous les arrérages.

Ceux qui changent d'adresse doivent nous donner l'ancienne aussi bien que la nouvelle. Adressez toutes lettres, correspondances, etc., à

L'IMPARTIAL

Tignish, Ile du Prince Edouard

For the convenience of foreign advertisers, L'IMPARTIAL can be seen and rates obtained from the following agencies:

Montréal: E. Desbarats Advertising Agency.

A. McKim & Co. St. James Street.

Toronto: J. J. Gibbons, Confederation Life Building.

New York: Geo. P. Rowell & Co. 10 Spruce Street.

London: Eng.: E. & J. Hardy & Co., 30 Fleet St., E. C.

Lord & S. Thomas Chicago Ill.

POUR TOUT ce que vous désirez dans n'importe quel pays, pour entrer en relations avec les étrangers adressez-vous à C. MULKAY, Publiciste, 16 Rue des Minimes Bruxelles (Belgique).

Reçoit sans frais les communications, annonces et abonnements à L'IMPARTIAL.

L'IMPARTIAL

Tignish, Jeudi 5 avril

Nos Ecoles Publiques

Nous venons de recevoir le rapport des écoles publiques de cette province pour l'année 1905.

Les bons mots que le surintendant d'éducation donne à M. DesRoches et à Mlle. Gaudet pour le succès de leur travail dans l'école grammairiale de Tignish, nous flattent.

Quant au rapport de M. Blanchard, l'inspecteur des écoles acadiennes, il est des plus encourageants. Il dit: "C'est avec beaucoup de satisfaction que je soumetts l'ouvrage de l'année, car beaucoup d'améliorations ont été faites et dans aucun cas avons nous retrogradés." Il continue en disant que la grammaire française et la composition sont enseignées avec succès. Bravo.

Nous n'avons pas le temps à notre disposition pour faire la traduction du rapport à M. Blanchard que nous serions heureux de publier si l'inspecteur voulait nous le transmettre.

...QUE C'EST MALIN !...

Nous lisons dans le Watchman de la semaine dernière:

We see by the Guardian and other papers that Judge Landry of New Brunswick, is airing his views with respect to the appointment of archbishops and bishops in the Maritime Provinces. The Judge spoke last on the subject in a hotel corridor in St. John.

Nous traduisons du Sun de St. Jean, N. B., l'entrevue qu'un de ses rédacteurs a eue, la semaine dernière, avec l'honorable Juge Landry et dont la franchise a donné la migraine à notre estimable confrère de Charlottetown.

"Tout naturellement, les catholiques des provinces maritimes portent un vif intérêt au choix du successeur du regretté Mgr l'archevêque O'Brien. On lit, on commente, on dissèque avec le plus grand respect et le plus grand souci tout ce qui se publie au sujet de la nomination de ce successeur. Les a-

mis de l'évêque de ce diocèse doivent être flattés d'apprendre que Sa Grandeur peut avoir la position. Les sages qui nous donnent cette information ne nous disent point pour quelle raison il refuserait cet honneur. On laisse au lecteur le soin de la chercher. On en donne plusieurs, entr'autres celle que les débentures laissées par son prédécesseur seront mieux administrées par lui que par tout autre.

Ce que les Acadiens pensent de la situation? Le désir dominant chez les Acadiens, même parmi les plus mal disposés, c'est que la succession tombe sur la tête la plus digne, sans acception de race ou de nationalité. On ne voit pas de noms français dans la liste qu'on publie des successeurs probables, et c'est à dessein qu'on agit ainsi. Je me sers du mot "à dessein," parce que je le préfère à un autre mot qui signifierait l'oubli le plus complet de notre existence comme partie de l'Eglise catholique des provinces maritimes.

"Pour nous, Acadiens, le nom d'un Richard, d'un Dugal, — tous deux prélat romains — d'un Doucet, d'un Bellevue, d'un Chiasson, d'un Tessier, d'un Guertin, représenté du bois d'évêque ou d'archevêque tout aussi digne, sinon plus, que les noms qu'on a lancés dans le public. Quand il y a de hautes positions ecclésiastiques à remplir, nous nous sentons humiliés mais nous y sommes habitués — de ce que j'ai un seul de nos dignes prêtres — nous n'avons pas d'évêque — ne soit trouvé digne de mention. Jusqu'à quand?"

Est-ce que le Juge Landry n'a pas autant de droit à donner son opinion sur les nominations en question, que M. McCourt du Watchman?

Un fait certain, c'est que l'opinion du juge y compte pour quelque chose, tandis que celle du confrère !!!

Que Devendra notre Pays?

Deux mille cinq cents élèves de White Chapel sont arrivés au Canada et deux mille sont embarqués, la semaine dernière, pour la même destination. Les nouveaux arrivés et ceux qui viennent, sont des convertis à la religion du général Booth.

Que va devenir notre pays avec ces fils de l'armée du Salut?

Pas pour notre Profit

Plusieurs députés de la Chambre des Communes de l'Angleterre se proposent, affirme-t-on, de venir au Canada l'automne prochain. Notre pays prend de jour en jour de l'importance aux yeux de nos amis d'outre mer. Cependant les députés de la chambre des communes de l'Angleterre sont un peu semblables à ceux du Canada, se sont des accapareurs et gare à nous s'ils viennent ici.

Qu'il nous en fasse part et il sera Heureux

Andrew Carnegie vient de déclarer que les avantages de la richesse sont illusoire et que la fortune est plus propre à diminuer le bonheur des hommes qu'à l'augmenter. Les millionnaires qui rient, dit-il, sont rares. Qu'il nous en fasse part et il sera heureux.

Haggart-vs-Emmerson

Haggart, l'ex-ministre des chemins de fer se rue contre l'administration de M. Emmerson et prend ce dernier à la tâche pour le gros déficit que les comptes publics démontrent dans les affaires des chemins de fer du Canada.

Lorsque M. Haggart était ministre des chemins de fer, le déficit, était aussi élevé qu'il est à présent mais nous étions loia d'avoir un service aussi satisfaisant que nous l'avons aujourd'hui, quoique M. Emmerson a fait la bévue de nous ôter les seuls trains à passagers qui nous rendaient satisfaction. Mais en général les chemins de fer du gou-

vernement sont de premier ordre. Revenir à l'administration Haggart serait dégénéré.

Egmont-Bay

Le 26 mars le docteur Marc Delaney donnait, à la Salle St. Philip Egmont Bay, une lecture traitant sur la tuberculose.

Cette lecture était aussi intéressante qu'instructive et fut bien appréciée du public. Le Révd. Stanislaus Boudreault présidait à cette grande assemblée.

Après sa lecture le docteur Delaney reçut un chaleureux vote de remerciement auquel il répondit avec adresse.

Dans sa réponse il nous annonça qu'il examinerait gratis jusqu'au 3 mai, tout candidat pour les sociétés C. M. B. A. et Assomption.

Nous prenons ici occasion de remercier cordialement le docteur Delaney pour le dévouement qu'il manifeste envers "l'Assomption" et l'A. C. B. M.

On est à faire des démarches pour avoir une école "grammaire" au Village Des Abrams.

Voilà ce qui est encore une preuve de l'esprit de sacrifice de ces braves gens. Voilà ce qui montre évidemment que les contribuables de ce district sont remplis de zèle et de dévouement pour le progrès de l'éducation de la jeunesse acadienne.

XXX.

31 mars 1906.

La Conference Marocaine

Les dernières questions importantes sont réglées à la séance de Lundi à Algeras.

A la séance de la conférence marocaine de lundi dernier ou a finalement réglé les questions qui restaient en suspens, et le règlement pacifique auquel on s'attendait il y a quelque temps, est maintenant virtuellement accompli. L'honneur de la solution finale de la difficulté principale, la question de police, revient, comme on le sait déjà, aux Etats-Unis.

M. White, chef de la mission américaine, dans le but de faire disparaître la friction continue au sujet de l'inspection de la police, a retouché les clauses proposées, limitant la supervision des diplomates à Tangeo au maintien de l'impartialité internationale et à l'exécution des conditions imposées par la conférence.

Les délégués russes, italiens, autrichiens et anglais et quelques-uns des autres pays ont soutenu énergiquement les amendements de M. White, que la conférence a enfin adoptés, à condition qu'ils soient approuvés par les gouvernements intéressés.

La tension qui se faisait remarquer pendant les derniers jours a immédiatement disparu. Le comte de Radowitz, le délégué allemand, et M. Révoil, le représentant français, dont la position officielle exigeait une réserve mutuelle, se montrant maintenant une courtoisie réciproque, ont été photographiés avec leurs confrères, dans un groupe symbolisant l'issue heureuse de cette longue conférence.

Ce petit incident est regardé comme l'indice heureux de la signature prochaine de l'entente.

On fait beaucoup de progrès à propos de la question de la banque d'Etat et cette question est maintenant écartée du domaine des difficultés. Il reste encore quelques petites difficultés à aplanir, mais ne peuvent faire naître la tension de ces derniers jours. Il n'y a pas de doute que la France et l'Allemagne n'hésitent à sanctionner l'entente d'aujourd'hui, et les derniers jours de la conférence seront consacrés au règlement de questions de moindre importance et à la rédaction d'un protocole.

Correspondances

Monsieur: J'ai lu avec intérêt la réplique de M. "Instituteur" dans sa correspondance du 19 mars.

Eh bien! mon cher monsieur "Instituteur", je veux bien vous croire lorsque vous affirmez qu'une convention, après discussion, une décision fut prise, savoir; qu'à l'élection d'un nouveau secrétaire celui-ci était tenu à écrire, le rapport, et le faire publier. Je dois avouer, cependant, que j'ignorais l'adoption d'une telle résolution.

M. "Instituteur", je vous demande [en toute sincérité si les membres de l'association des instituteurs acadiens sont sensés se rappeler toutes les résolutions enrégistrées dans les procès verbaux de nos conventions.

Si encore cette "loi", comme vous l'appellez, était enrégistrée comme un article de nos règlements ou encore comme un amendement à l'article concernant les devoirs du secrétaire, alors il n'y aurait aucune excuse pour le secrétaire car il doit, ainsi que tous les membres connaître un peu nos règlements; tant qu'aux résolutions dans les rapports c'est différent.

Si on eut nommé secrétaire un instituteur qui n'eut pas assisté à la convention à laquelle cette matière fut discutée, cette décision prise, eut-il été tout zèle et tout dévouement pour le succès de cette convention, celle des instituteurs acadiens, il n'aurait cependant, pas, cet instituteur, écrit le rapport. Et pourquoi? Parce qu'il est tout naturel de croire que celui qui prend les notes et mémoires doit aussi faire le rapport.

Il doit être en mesure d'écrire un rapport plus véridique que le ferait celui à qui les notes sont transmises.

J'ai déjà occupé un peu d'espace dans votre journal M. l'Éditeur c'est pourquoi je me hâte d'en finir. Cependant encore un mot à "Instituteur".

Il me semble que mes raisons sont assez suffisantes pour justifier ma conduite auprès de l'association.

Si encore vous en jugez autrement, en communiquant personnellement, je ferais un devoir de vous répondre, j'écris sans pseudonyme et vous devez admettre que vous, vous êtes à couvert tandis que moi, bien, je suis connu.

C'est donc ma dernière réplique. EMMANUEL ARSENAULT Ce 28 mars, 1906.

Le Rapport de la Dernière Convention

M. le Rédacteur: Depuis quelque temps des correspondances au sujet de la dernière convention des Instituteurs acadiens sont publiées dans votre journal.

"Instituteur" qui fait la première demande veut l'avancement de nos instituteurs; veut que nos conventions acadiennes ne retrogradent pas.

M. Arsenault est du même avis, je n'en doute pas, mais malgré la bonne volonté de ces deux personnes et l'impatience des membres de cette association, le rapport n'a pas encore été publié. A qui la faute? Qui nous lira le rapport des procès verbaux de notre dernière convention à notre prochaine réunion? Aurons-nous autant de difficulté là que nous l'avons maintenant? Alors notre réunion sera un fiasco.

M. Martin a sans doute suivi les correspondances de "Instituteur" et celles de M. Arsenault. Ne serait-il pas du devoir de M. Martin, qui est l'ami des instituteurs acadiens, tout comme ces derniers lui montraient leur amitié en appuyant sa nomination à la position lucrative qu'il occupe aux P. of W., d'aider à M. Arsenault dans cette besogne et d'en finir?

Un peu de bonne volonté de la part de l'un et de l'autre et nous aurons notre rapport.

FELIX.

Le Sunlight Savon est supérieur aux autres savons, mais c'est lorsqu'il est employé suivant la méthode Sunlight qu'il démontre sa plus grande supériorité. Achetez Sunlight Savon et suivez les directions.

Un College Acadien

Nous lisons dans le Courier National de Manchester, N. H., ce qui suit au sujet de notre collège acadien:

UN COLLEGE ACADIEN A L'ILE DU PRINCE-EDOUARD

"L'on commence à discuter sérieusement la question de fonder un collège acadien à l'île du Prince-Edouard. Un correspondant de "Impartial" de Tignish, écrit à ce sujet:"

La Langue Française

M. Max Nordau de France a publié une proclamation dans laquelle il engage instamment à enseigner le français dans les écoles publiques de tous les pays où cette langue est employée, même occasionnellement.

Il prétend qu'un jour le français deviendra la langue universelle parce qu'elle est la plus claire et la plus compréhensible.

A l'appui de sa proposition, M. Max Nordau dit que la langue française est celle qui s'apprend le plus facilement à cause de sa proche parenté avec le latin. Il dit aussi que, de toutes les langues, c'est celle qui peut le plus facilement s'adapter et qu'elle est la plus lue et la plus employée en dehors de ses propres frontières.

Il pense également qu'en littérature c'est la plus utile, à cause du grand nombre de mots décoratifs qu'elle enferme.

M. Nordau réunit autour de lui une vraie coterie de gens de lettres qui partagent ses opinions. Un grand nombre de ces derniers ne sont pas Français, mais ils collaboreront avec leur ami à la propagation de l'enseignement de la langue française.

TUE PAR LA Foudre

Pendant qu'il prêchait au service du matin, dans la petite et vieille église fréquentée par la secte des Latter Day Saints, située sur les limites de Carson, Iowa, le Rév. J. B. Lentz, le pasteur, a été frappé par la foudre, et une heure plus tard il avait cessé de vivre, pendant que les fidèles, pris de panique s'enfuyaient de l'église que la foudre avait mise en feu.

La plupart des fidèles de Carson sont membres de la secte des Latter Day Saints, et, jeudi dernier, toute la congrégation pour ainsi dire, assistait au service dans la petite église et s'apprêtait à écouter le sermon du pasteur populaire. Aucun signe d'orage ne se faisait remarquer au commencement de l'office.

A peine le pasteur avait-il commencé à parler qu'on entendit un lointain coup de tonnerre. L'orage s'approcha avec rapidité et quelques minutes plus tard la pluie tombait à torrents sur le village, accompagnée d'éclairs et de terribles coups de tonnerre.

L'obscurité envahit l'église et c'est à peine si des derniers bancs on pouvait apercevoir la chaire. On ne la voyait qu'à la lueur des éclairs aveuglants qui se succédaient sans cesse. Sans se troubler aucunement, le pasteur continuait son prêche. Après une série d'éclairs et une succession de coups de tonnerre formidables un calme se produisit. La voix du pasteur résonnait claire et sonore dans la voûte de la petite église et impressionnait étrangement l'assistance. Soudain un éclair éblouissant envahissait l'église, suivi d'un coup de tonnerre formidable. Les assistants, saisis de frayeur, se précipitèrent vers les issues, se renversant, se piétinant dans la mêlée qui se produisit alors.

Pendant un moment l'obscurité la plus profonde régna dans l'église. Quand les ténèbres se dissipèrent l'intérieur de l'église présentait un spectacle lamentable. Pas un siège ne restait debout et partout on voyait des morceaux de vêtements arrachés pendant la course folle vers la porte.

Le pasteur frappé par la foudre gisait sans mouvement sur le plancher, au milieu des débris de la chaire, portant une terrible marque noire au visage. On le transporta dans la maison la plus voisine et des médecins furent mandés. Mais malgré leurs soins, ils ne purent le rappeler à la vie, et le Rev. Lentz expira bientôt sans avoir repris connaissance.

L'église a été détruite par le feu qu'y avait allumé la foudre.

J. H. Myrick & Co

IMPORTERS AND DEALERS IN

DRY GOODS

HARDWARE

BOOTS & SHOES

FINE

GROCERIES

And Fishing

Supplies

AT TIGNISH

and

ALBERTON

We have just opened a full and complete stock of

NEW GOODS

We are prepared to supply the wants

of the farmer, fisherman and mechanic

We invite intending purchasers

to give us a call,

and they will find we can meet all

competitors, and save to them the

trouble and expense of going to

Summerside or Charlottetown

Vin des Carmes

Vin par excellence pour réparer les forces perdues et

FORTIFIER TOUS LES FAIBLES.

Bon pour tous les âges et les

DEUX SEXES,

LES MEILLEURS MEDECINS

Recommandent fortement le

Vin de Carmes

A. Toussaint & Cie

QUEBEC